



JEU-CONCOURS

★ ★ Pour prolonger les bons moments que vous venez de passer à la recherche des trésors de Noël, participez au tirage au sort et tentez de gagner :

UN SÉJOUR EN FAMILLE À "LA GRANGE AUX COQS", CHAMBRES D'HÔTES À ITTENHEIM, EN ALSACE !



POUR PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT :

A chaque chasse réalisée – et donc à chaque trésor découvert – faites tamponner le bulletin de participation ci-contre par l'office de tourisme concerné. Lorsque vous aurez découvert 3 trésors, complétez lisiblement le bulletin et remettez-le à l'un des offices de tourisme participant aux Chasses aux Trésors de Noël. Le tirage au sort aura lieu durant la 2e quinzaine de janvier 2021. Le gagnant sera averti par téléphone et son bon-cadeau lui sera adressé par courrier.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT :

• **ARTICLE 1**
Alsace Destination Tourisme, 1 rue Camille Schlumberger à 68000 COLMAR, propose des Chasses aux Trésors de Noël 2020 avec un tirage au sort. Ce jeu est organisé dans le cadre de la campagne « Noël en Alsace 2020 » du 25 Novembre 2020 au 06 Janvier 2021, dans les 26 Offices de Tourisme suivants :
Alsace Verte, Hanau-La Petite Pierre, Seltz-Lauterbourg, Pays Rhénan, Pays de Haguenau, Pays de Saverne, Kochersberg, Mossig et Vignoble, Pays du Mont Sainte-Odile, Obernai, Pays de Barr, Grand Ried, Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme, Pays de Ribeauvillé-Riquewihr, Val d'Argent, Vallée de Villé, Colmar et sa Région, Pays Rhin-Brisach, Vallée de Kaysersberg, Vallée de Munster, Eguisheim-Rouffach, Pays de Guebwiller, Masevaux, Thann-Cernay, Mulhouse, Sundgau.

• **ARTICLE 2**
Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure (ou mineure à condition de disposer d'une autorisation parentale) résidant en France ou à l'étranger à l'exclusion des dirigeants, des collaborateurs permanents et occasionnels

ainsi que des membres de leurs familles directes (ascendants, descendants, conjoints) d'Alsace Destination Tourisme.

• **ARTICLE 3**
La participation au tirage au sort des « chasses » s'effectue exclusivement par le dépôt d'un bulletin de participation portant les tampons de 3 Offices de Tourisme différents, de 3 commerçants partenaires ou le nom du trésor manuscrit par vos soins, attestant les 3 « chasses » réalisées. Le bulletin doit être déposé à l'accueil des Offices de Tourisme cités à l'article 1. La participation au tirage au sort est individuelle.

• **ARTICLE 11**
Le présent règlement est disponible sur demande auprès d'Alsace Destination Tourisme. Tout joueur est réputé l'avoir accepté par le simple fait de sa participation.
Les données recueillies via le formulaire de participation (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) sont intégrées par les Offices de Tourisme dans leur outil commun de gestion relation client ; ces données sont utilisées pour envoyer des informations touristiques aux joueurs.

• **ARTICLE 16**
Le lot gagnant sera envoyé sous forme de bon de réservation par voie postale à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation.

• **ARTICLE 17**
Le lot attribué est personnel et non cessible. Il ne pourra faire l'objet d'aucun échange ou d'une quelconque contrepartie en numéraire ou autre.

• **ARTICLE 19**
Conformément aux dispositions des articles L.121.37 et L.121.38 du Code de la Consommation, le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande, en écrivant à l'adresse du jeu : Alsace Destination Tourisme.
Les frais de demande de règlement adressée par courrier sont remboursés sur la base du tarif lent en vigueur, sur simple demande écrite à l'adresse du jeu (joindre un RIB ou un RIP)



BULLETIN DE PARTICIPATION

CHASSES AUX TRÉSORS DE NOËL 2020/2021

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Adresse mail :



Office de
Tourisme

①



Office de
Tourisme

②



Office de
Tourisme

③

